



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-105355>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **24-105355**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-91332

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Yutz

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21570757100018

Ville : YUTZ

Code postal : 57970

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 57

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire - Modernisation de l'éclairage public communal sur la commune de YUTZ

Code CPV principal - Descripteur principal : 45316110

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Procédure adaptée ouverte. L'accord cadre fixe toutes les conditions d'exécution des travaux et il est exécuté au fur et à mesure de l'émission des ordres de service valant bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur. La durée de l'accord cadre est d'un an calendaire à compter de la notification du contrat avec reconduction tacite dans la limite maximale de trois renouvellements de 12 mois sauf prononciation contraire du pouvoir adjudicateur moyennant le respect d'un préavis de 3 mois. Délai d'exécution des travaux : 15 mois à compter du bon de commande. Possibilité d'adaptation si modification des travaux. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Cette consultation pourra faire l'objet d'une négociation

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 20/09/2024 à 11h00, lire 04/10 /2024 à 11h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/09/2024